

Livret  
capitalisation  
n°1

La stratégie d'hygiène  
et d'assainissement  
de la Ville de Zinder (Niger)

# Structuration et renforcement du secteur privé de l'assainissement



Ce livret de capitalisation s'adresse aux acteurs impliqués dans les services d'assainissement au Niger et à leurs partenaires de coopération. Il a été élaboré dans le cadre du projet *Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder* cofinancé par le Conseil départemental du Val-de-Marne, la Ville de Zinder, l'Union européenne, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et le programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Durant sa mise en œuvre, de mars 2014 à août 2019, des ateliers de capitalisation ont été organisés à Niamey, Paris et Zinder pour échanger avec les acteurs impliqués dans l'assainissement au Niger et les parties prenantes du projet autour de trois thèmes spécifiques :

1. Structuration et renforcement du secteur privé de l'assainissement
2. Mise en œuvre du service public d'assainissement : partenariat Nord-Sud pour relever le défi de l'assainissement à Zinder
3. Hygiène et assainissement en milieu scolaire

Par ces échanges, il a été possible de mieux comprendre la situation et d'identifier les actions mises en œuvre dans le secteur de l'assainissement au Niger, puis plus spécifiquement à Zinder dans le cadre du projet.

Ce livret analyse la manière dont un projet de coopération peut contribuer à consolider le rôle d'une collectivité locale nigérienne pour coordonner les opérateurs privés impliqués dans le secteur de l'assainissement et les compétences des services techniques pour qu'ils délivrent un service d'assainissement de qualité.

Coordination et rédaction : Béatrice Tourlonnias (pS-Eau)  
Contributions et relecture : Mélanie Ceran (Département du Val-de-Marne),  
Aboubacar Mahaman Abdou (Ville de Zinder), Baba Aboubacar (structure d'appui),  
Sanoussi Mali (Rail-Niger), Aurélie Rakotofiringa (Délégation de l'Union européenne au Niger),  
Eve Karleskind (Département du Val-de-Marne), Vincent Dussaux (pS-Eau),  
Chantal Eyboullet (SIAAP), Jean-Pierre Pruvost (AESN)

Crédits photos : Département du Val-de-Marne, RAIL-Niger, Ville de Zinder, pS-Eau, SIAAP

Mise en page : Cercle Studio  
Impression : Gyss Imprimeurs  
Achevé d'imprimer : juin 2019

La publication ainsi qu'une boîte à outils sont disponibles en version numérique depuis la page pS-Eau dédiée : [www.pseau.org/niger/documents](http://www.pseau.org/niger/documents)

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Département du Val-de-Marne et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Contexte général du projet</b>	<b>6</b>
Zinder, un carrefour en Afrique	6
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un enjeu fort pour la ville de Zinder	6
<b>Présentation du projet</b>	<b>8</b>
<b>Contexte thématique : Le rôle des opérateurs privés dans l'assainissement au Niger</b>	<b>10</b>
Les opérateurs privés,	
des acteurs indispensables dans l'assainissement au Niger	10
Une offre de service qui demande à être connue et améliorée	10
Les opérateurs privés impliqués dans les services d'assainissement à Zinder	11
<b>Retour d'expérience</b>	<b>13</b>
<b>Consolider la relation entre la Ville et les opérateurs</b>	<b>13</b>
Animer des espaces de concertation et de dialogue	13
Mobiliser les opérateurs sur les services publics d'assainissement	13
<b>Améliorer le service délivré par les opérateurs</b>	<b>15</b>
Proposer des formations spécifiques pour les opérateurs	15
Accompagner au quotidien les opérateurs	16
<b>Enseignements et perspectives : Une dynamique positive pour la salubrité de la ville à poursuivre</b>	<b>19</b>

# Préface

Dans le domaine de la coopération internationale comme dans d'autres, on investit souvent beaucoup d'énergie à l'action, mais très peu à la prise de recul et au partage de ses expériences. Il est pourtant essentiel de nous retourner un instant, à travers ces outils de capitalisation, pour analyser nos actions, en tirer des enseignements et partager notre expérience.

La Ville de Zinder et le Département du Val-de-Marne avancent main dans la main, dans le cadre du programme européen «Facilité Eau» en partenariat avec l'AESN, le SIAAP et le pS-Eau, dans la mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la deuxième ville du Niger. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de coopération déjà engagées en matière d'accès à l'assainissement, à la santé et à l'éducation depuis 2006.

Basé sur une approche participative des habitants et sur du renforcement des capacités locales, les objectifs du projet étaient ambitieux : amélioration dans les secteurs de la santé et de l'éducation, réduction de la pollution, préservation de la ressource en eau et développement socio-économique de la ville. Concrètement, plus de 5 ans de travail ont permis de garantir l'accès équitable aux latrines dans les écoles et les lieux publics, dans le respect de l'égalité femme/homme et de la dignité humaine.

Cette aventure de longue haleine a permis la construction de 975 ouvrages d'assainissement dont 865 latrines scolaires, bénéficiant à plus de 71 000 élèves et leurs enseignants. Ces actions sont pérennisées grâce à la sensibilisation de la population, à la structuration et à la formation du service communal d'assainissement et du secteur privé zinderois.

Nous avons pu dernièrement nous retrouver lors de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la République du Niger qui s'est déroulée à Zinder. Ensemble, nous avons pu apprécier les réalisations effectuées depuis plus de 10 ans et échanger sur le regard que nous portons collectivement sur notre collaboration. La pertinence du travail réalisé, utile aux populations de Zinder et valorisant les compétences des professionnels français et nigériens, nous pousse à renouveler notre engagement commun en matière de service public et de réponse aux besoins des habitants.



© Alain Bachelier

**M. Didier Guillaume**

Vice-président du conseil départemental du Val de Marne, en charge de la coopération décentralisée, des relations et solidarités internationales, de l'action en faveur de la paix



**M. Bachir Sabo**

Président du Conseil de Ville de Zinder

# Présentation des partenaires

## La Ville de Zinder

Zinder est la seconde ville du Niger. Elle a souhaité s'associer au Département du Val-de-Marne pour relever le défi de l'assainissement, compétence récemment transférée aux collectivités nigériennes. [La Ville assure la mise en œuvre et la coordination du projet avec le soutien d'une structure d'appui locale.](#)

## Le département du Val-de-Marne

Depuis la signature d'un protocole de coopération en 2005 entre la Ville de Zinder et le Conseil départemental du Val-de-Marne, de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement et renforcer les capacités techniques et administratives des services de la Ville. [Le service des Relations internationales du Département pilote la mise en œuvre du projet, avec un appui technique de la Direction des services de l'environnement et de l'assainissement \(DSEA\).](#)

## La Commission européenne

Dans le cadre de la Facilité UE-ACP pour l'eau, et plus précisément du « Programme de promotion des objectifs du millénaire pour le développement : assainissement dans les zones pauvres périurbaines et urbaines dans les pays ACP » financé par le 10<sup>e</sup> Fond Européen de Développement, la Ville de Zinder et le Conseil Départemental du Val-de-Marne ont pu bénéficier d'un financement à hauteur de 2 200 000 euros pour la mise en œuvre de la Stratégie d'hygiène et d'assainissement de la ville de Zinder.

## Le SIAAP, l'AESN et le pS-Eau, des partenaires techniques et financiers sur l'hygiène et l'assainissement au Niger

La loi Oudin-Santini, adoptée en 2005 en France, autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau à mobiliser jusqu'à 1% de leurs ressources pour des projets de solidarité à l'internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. C'est dans ce cadre qu'interviennent le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).

- [Le SIAAP](#) intervient au Niger depuis plusieurs années en coopération avec les villes de Tessaoua et de Maradi. Il a également soutenu le Programme eau et assainissement pour un développement durable (PEADD) et le projet Sani Tsapta pour le renforcement des compétences des professionnels de l'assainissement.
- [L'AESN](#) appuie les initiatives portées par les acteurs de son bassin en matière de solidarité internationale. Dans le cadre de son 10<sup>e</sup> Programme d'intervention (2013-2018), près de 150 projets ont été soutenus. Parmi eux, 15 se déroulent au Niger pour un montant total d'aides de plus de 2 millions d'euros.
- [Le programme Solidarité-Eau \(pS-Eau\)](#) est un réseau multi-acteurs français qui s'engage pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous et la gestion durable des ressources en eau (ODD 6) dans les pays en développement. Il accompagne en particulier les initiatives de la coopération décentralisée et non gouvernementale menées au Niger. [Le SIAAP, l'AESN et le pS-Eau ont apporté leurs moyens financiers, leur expertise en matière d'assainissement et leur réseau au Département du Val-de-Marne et à la Ville de Zinder.](#)

# Introduction

## Contexte général du projet



### Zinder, un carrefour en Afrique

Zinder est l'une des plus anciennes villes du Niger. Située au carrefour entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord, elle est le siège du **sultanat de Damagaram** et fut la capitale du Niger de 1911 à 1926.

Elle est aujourd'hui le **deuxième centre urbain du Niger**, avec une population de 377 000 habitants. Comme toute commune nigérienne de plus de 100 000

habitants, Zinder est érigée en Ville (commune à statut particulier). Elle compte aujourd'hui 5 arrondissements, quatre de type urbain (arrondissements 1 à 4) et un de type rural (arrondissement 5).

### L'accès à l'eau potable et à l'assainissement : un enjeu fort pour la ville de Zinder

La ville de Zinder, qui repose sur un socle granitique peu perméable, a connu dans le passé de sérieux **problèmes d'approvisionnement en eau potable** entraînant des délestages réguliers sur le réseau. Si la situation d'accès à l'eau potable tend à s'améliorer, la ville connaît néanmoins des **difficultés en matière d'assainissement** : gestion des déchets solides, protection contre les eaux de ruissellement en saisons de pluies et gestion des eaux usées et excréta.

Plusieurs **contraintes** expliquent cette situation : la ville de Zinder est composée d'un noyau urbain ancien, notamment les quartiers de Birni et Garin Malam, qui se caractérisent par un **habitat traditionnel, dense** (300h/ha), non lotis, organisés autour de ruelles étroites. La structuration de ces quartiers ne facilite pas



Socle granitique affleurant

les aménagements d'assainissement des eaux usées et eaux de pluie : les camions vidangeurs ne peuvent y intervenir et ces quartiers sont souvent sujets aux inondations durant la période d'hivernage. Par ailleurs, avec une **croissance démographique de plus de 4%**, il est difficile pour les autorités locales de planifier l'espace urbain et de répondre à la demande grandissante en assainissement des habitants.

À Zinder, **47%** des boues vidangées sont enfouies devant les habitations



Eaux usées et déchets dans les quartiers traditionnels de Zinder

La gestion des eaux usées et excréta pose problème tout au long de la filière assainissement :

- **Accès** - Les populations à Zinder sont généralement équipées en latrines avec fosses, qui nécessitent d'être vidangées. Une proportion importante de ces équipements sont inadéquats, en particulier dans les anciens quartiers de la ville (voir le tableau ci-dessous).
- **Évacuation** - Pour les vidanger, les Zindérois ont recours à des opérateurs manuels (dans plus de 80% des cas) dont les pratiques et l'équipe-

ment ne garantissent pas une gestion des boues en toute sécurité.

- **Dépôt et traitement** - Lorsqu'ils peuvent intervenir, les camions vidangeurs ne font qu'évacuer les boues à l'extérieur de la ville sur des sites non aménagés, sans traitement.

**Ainsi, au démarrage du projet, les eaux usées et excréta étaient difficilement gérés à Zinder, rendant la ville insalubre et les populations vulnérables aux maladies d'origine hydrique.**

Échelle de service pour l'assainissement	Niger			Zinder	
	Urbain	Rural	Ensemble		
Service optimal	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, non partagées et dans lesquelles les excréta sont confinés et traités (sur place ou hors site)	19,60%	1,10%	4,10%	
Service basique	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, pas partagées	39,30%	7,30%	12,50%	52% Latrines San Plat et WC modernes connectés à une fosse septique
Service minimal (partagé)	Utilisation d'installations d'assainissement améliorées, partagées par plusieurs familles	19,30%	3,90%	6,40%	
Service inadéquat	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, latrines suspendues et latrines à seau	10,00%	5,50%	6,30%	47,7% Latrines traditionnelles simples/améliorées
Pas de service	Défécation en plein air	11,70%	82,20%	70,80%	0,3% non équipés

Source : Rapport sur les indicateurs de l'eau et l'assainissement pour l'année 2018 du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ; Étude sur le traitement et la valorisation des boues de vidange dans la ville de Zinder, 2016

## Présentation du projet

Depuis 2005, la Ville de Zinder au Niger et le Conseil départemental du Val-de-Marne sont engagés dans une **coopération décentralisée**. L'assainissement, compétence partagée par les deux collectivités territoriales, est au cœur de leurs échanges. En 2014, elles se sont lancées dans un projet ambitieux de **Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder**, avec l'appui de l'Union

européenne, du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), de l'agence de l'eau-Seine-Normandie (AESN) et du programme Solidarité Eau (pS-Eau).

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'assainissement de base et de promouvoir l'hygiène dans le noyau urbain de Zinder.

### Un projet qui contribue aux Objectifs de développement durable (ODD)

Le Programme pour le développement durable, adopté par l'ensemble des États membres des Nations unies en septembre 2015, fixe 17 Objectifs de développement durable (ODD), pour mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et l'injustice et lutter contre le changement climatique et ses conséquences à l'horizon 2030.

Le projet mené à Zinder contribue à ce programme et plus spécifiquement à :



**1.** Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats (Objectif 6.2) par la réalisation d'installations sanitaires publiques et le renforcement des services municipaux pour fournir un service géré en toute sécurité sur l'ensemble de la filière assainissement.



**2.** Fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace (Objectif 4.a) par la réalisation dans les écoles primaires et secondaires de Zinder d'installations sanitaires non-mixtes et des équipements de base pour le lavage des mains ainsi que la formation des enseignants et des pôles éducateurs sur l'hygiène et l'assainissement.



**3.** Promouvoir des emplois décents pour tous (Objectif 8.3), en accompagnant des microentreprises impliquées dans le domaine de l'assainissement (maçons, vidangeurs, gérants de toilettes publiques) et en facilitant leur intégration dans le secteur formel.

## Synthèse du projet

### Partenaires :

**Maître d'ouvrage :** la Ville de Zinder

**Assistance à la maîtrise d'ouvrage :** BADL-ris en consortium avec CEH-SIDI (structure d'appui)

**Partenaires techniques et financiers :** Département du Val-de-Marne, Union européenne, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), Agence de l'eau-Seine-Normandie (AESN) et programme Solidarité Eau (pS-Eau).

### Durée :

5 ans et demi, de mars 2014 à août 2019

### Montant total du projet (budget prévisionnel) :

3160208 €

### Nombre de bénéficiaires :

71 000 élèves, les pôles éducateurs et enseignants, les usagers des édicules publics, les élus et agents de la Ville de Zinder et des communes d'arrondissement, environ 80 opérateurs (gérants d'édicules, maçons, vidangeurs).

### Axes d'intervention :

#### 1. Améliorer l'accès à l'assainissement dans le noyau urbain de Zinder

Réalisation de 975 ouvrages d'assainissement dont 865 latrines dans les établissements scolaires (primaires et secondaires) de la ville, ainsi que dans 4 mairies, 6 marchés et 2 auto-gares.

Réalisation d'une étude sur la filière traitement et valorisation des boues.

#### 2. Renforcer les capacités locales en matière d'assainissement et d'hygiène

Recrutement et formation de 10 agents d'assainissement de la Ville de Zinder (pour le suivi des pratiques d'hygiène et de l'entretien des équipements publics).



Équipement du service public communal d'assainissement.

Formation des gestionnaires des ouvrages publics d'assainissement.

Formation des élus, cadres et secrétaires généraux de la Ville.

Actualisation de l'arsenal réglementaire municipal.

#### 3. Sensibiliser la population à l'hygiène

Mise en œuvre d'une stratégie de communication et de sensibilisation sur l'hygiène et l'entretien des ouvrages d'assainissement à destination des différents publics cibles et dans les zones d'intervention. Réalisation de campagnes de sensibilisation et formation d'un pôle éducateur dans chaque établissement scolaire.

#### 4. Impliquer et accompagner les opérateurs privés du secteur de l'assainissement

Réunions d'information et de concertation avec les opérateurs.

Évaluation des besoins de renforcement des capacités et organisation de formations.

#### 5. Capitaliser et diffuser l'expérience

Analyse des pratiques à l'occasion d'ateliers d'échanges avec les parties prenantes du projet. Capitalisation et diffusion de l'expérience.

# Contexte thématique : le rôle des opérateurs privés dans l'assainissement au Niger

Les opérateurs privés sont des acteurs indispensables pour fournir un service d'assainissement aux populations nigériennes, mais leurs compétences demandent à être renforcées.

## Les opérateurs privés, des acteurs indispensables dans l'assainissement au Niger

Peu reconnus, les petits opérateurs privés (entreprises de construction - maçons, gérants des toilettes publiques, vidangeurs) contribuent pourtant activement aux services d'assainissement dans les villes du Niger. En effet, face aux insuffisances du secteur formel, public comme privé, ces petits opérateurs sont souvent la **seule alternative** pour construire les équipements sanitaires, gérer les latrines publiques, évacuer les boues de vidange. Leur souplesse et leur capacité d'adaptation (technique et financière) leur permettent de répondre à la diversité des demandes.

## Une offre de service qui demande à être connue et améliorée

Généralement informels, non enregistrés ni agréés, souvent isolés, ces acteurs de l'assainissement sont **méconnus des autorités publiques**. Les métiers de la vidange sont particulièrement mal perçus par les populations et considérés comme dévalorisants. Le niveau d'instruction de ces opérateurs est assez faible. Sans formation professionnelle véritable, ils présentent **certaines insuffisances** d'un point de vue **technique** (un manque de savoir-faire pour le dimensionnement, le dosage du ciment, la préparation de la vidange, etc.), mais aussi en termes de **réglementation** (faible connaissance et respect des règles d'hygiène et de sécurité de base)

et de **gestion d'entreprise** (peu de démarche structurée et d'outils pour la gestion administrative, financière, clientèle, des difficultés pour répondre à des appels d'offres publics). À Zinder, le projet a donc œuvré à renforcer les compétences de ces opérateurs pour améliorer le service délivré aux populations, mais également travailler à la reconnaissance de ces métiers et instaurer le dialogue avec ces opérateurs pour une meilleure cohérence de leurs interventions avec l'action publique.

### L'assainissement, un secteur d'activité prometteur pour la jeunesse nigérienne

Avec un taux de croissance démographique de plus de 4% et une population relativement jeune, nombreux sont les défis pour le Niger qui doit assurer à sa population l'accès aux services essentiels et donner à sa jeunesse les clés de l'insertion sur le marché de l'emploi. Or, plus de la moitié des jeunes de 15-24 ans se trouve en dehors du système scolaire et du marché du travail. L'absence de débouchés professionnels risque à terme de compromettre la stabilité politique et économique du pays. L'assainissement est un secteur mal connu, mais qui offre pourtant des perspectives intéressantes. Comme le souligne l'Association internationale de l'eau (IWA), dans son rapport sur les besoins en ressources humaines<sup>1</sup>, le secteur de l'assainissement au Niger devrait mobiliser 4600 professionnels qualifiés pour être en mesure de répondre aux ODD.

1. WASH Human Resource Capacity Gaps in 15 Developing Economies, IWA, 2014



Latrines publiques

## Les opérateurs privés impliqués dans les services d'assainissement à Zinder

### Les gestionnaires des édicules publics (toilettes et douches)

Dans le cadre du projet, la Ville de Zinder a confié la gestion des toilettes publiques à 8 gestionnaires. Ces toilettes sont situées dans les lieux publics tels que les marchés, l'auto-gare, le stade, etc.

Les gestionnaires devaient être résidents de la ville, savoir lire et écrire et parler la langue française. Sans autres qualifications requises, le projet leur a permis de bénéficier d'une formation spécifique.

Ces gestionnaires ont également recruté des gérants pour l'exploitation quotidienne des toilettes publiques. Ce sont 8 hommes et 6 femmes qui ont été recrutés. Ces gérants ont également reçu une formation spécifique.

### Les entreprises de construction et les maçons

Certaines entreprises locales sont intervenues sur les travaux réalisés pendant le projet. Par ailleurs, des maçons et des mains d'œuvre, nécessaires pour construire les ouvrages d'as-

## Fiche d'information sur les gestionnaires des édicules publics

**Clients :** personnes de passage, fréquentant les lieux publics

**Fréquentation :** variable d'un bloc à l'autre

**Personnels :** 1 à 2 gérant(s) d'édicules

**Prix du service :** 25 F/50F pour les toilettes et 75F pour la douche

**Recette journalière :**

variable d'un bloc à l'autre – 750 à 1 500 F CFA/jour pour le gestionnaire de Tawalala

**Redevance versée à la Ville de Zinder :**

15 000 F/mois

sainissement familial, ont bénéficié de formations pendant le projet.

L'assainissement n'est souvent pas l'activité principale de ces petites entreprises individuelles. Elles interviennent rarement à la demande des ménages pour la réalisation d'équipements sanitaires, mais plus souvent dans le cadre de programmes d'investissement portés par les pouvoirs publics et les partenaires de coopération.



Construction de latrines



Vidangeur manuel

### Les vidangeurs mécaniques et manuels

La vidange manuelle est prédominante à Zinder: plus de **80% des ménages ont recours à un opérateur manuel** pour vidanger leur fosse, particulièrement dans le centre urbain, où les camions peuvent difficilement circuler. Le prix de leur intervention (5 000 F CFA), accessible pour les ménages modestes, explique aussi leur succès.

Il est difficile de les dénombrier avec exactitude du fait de leur statut informel. Une soixantaine d'entre eux ont participé aux réunions de concertation organisées au début du projet. Ces vidangeurs utilisent des fûts aménagés servant de cuve de stockage de la boue avant son évacuation. Ils utilisent du matériel de protection dérisoire, composé de gants, bottes et bavettes délabrés du fait de leur exposition aux épreuves du temps.

Par ailleurs, il existe **3 opérateurs de vidange mécanique** actifs dans la ville de Zinder: l'ONG Saphta, la Société Malam Afizou Malam Bachir et la Société Mounkaila Ibrahim, chacun équi-

pés de camion de 4 à 12m<sup>3</sup>. Ces opérateurs évoluent également dans un cadre informel. Ils déversent les boues dans trois principaux sites mais seul celui de Tannerie est identifié par la Ville de Zinder comme site officiel de dépotage. Les deux autres sont des sites sauvages utilisés par les opérateurs sans accord ni de la Ville ni des détenteurs des parcelles.

### Fiche d'information sur la vidange mécanique

- Clients:** ménages et services publics (hôpital)
- Volume du camion:** 4 à 12m<sup>3</sup>
- Personnels:** 2 à 3 employés
- Activités:** 4 à 7 tours/jour
- Tarif de la vidange:** 15 000 F CFA à 25 000 F
- Recette mensuelle:** 3 000 000 F
- Marge brute:** plus de 50% des recettes

# Retour d'expérience

## Consolider la relation entre la Ville et les opérateurs

Tout au long du projet, de multiples actions ont contribué à consolider les liens entre la municipalité et les opérateurs impliqués sur l'assainissement. De la simple identification à leur mobilisation sur des missions de services publics, ces actions ont renforcé la (re)connaissance mutuelle et facilité une meilleure collaboration entre la Ville et ces opérateurs privés.

### Animer des espaces de concertation et de dialogue

Entre décembre 2015 et février 2016, **8 réunions d'information et de concertation** avec les opérateurs ont été organisées dans les différents arrondissements en présence des chefs de quartiers, agents d'hygiène et agents de la Ville. L'objectif de ces rencontres était de mieux les identifier, connaître leurs métiers et leurs besoins.

À l'issue des réunions de concertation, les opérateurs ont décidé de s'organiser en **Unions des maçons, des vidangeurs et des gérants d'édicules**. Ces structures permettront aux opérateurs de pouvoir s'entraider et d'échanger sur leurs pratiques. Reconnues officiellement, elles facilitent également leur dialogue avec la Ville de Zinder.

Grâce à ces échanges, les opérateurs connaissent mieux le rôle de l'autorité publique dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement. Les services techniques communaux ont pu les informer et les sensibiliser sur les normes techniques et les principes d'hygiène à respecter.

Les échanges entre la Ville et les opérateurs se sont poursuivis lors des formations organisées pour ces acteurs, des ateliers de capitalisation ainsi qu'à l'occasion de **l'étude sur la gestion des boues de vidange**. Cela a facilité l'identification d'un lieu de dépotage des boues qui prenne en compte les habitudes et les contraintes des vidangeurs. Écoutés et reconnus par la Ville, les opérateurs seront plus enclins à respecter la réglementation.



Les gérants d'édicules

### Mobiliser les opérateurs sur les services publics d'assainissement

Par ailleurs, la Ville de Zinder a fait appel à **des entreprises privées de construction locales pour la réalisation des latrines publiques et des latrines scolaires** prévues dans le projet. Plusieurs appels d'offre ont été lancés successivement et chacun dimensionné en lots pour prendre en compte les capacités techniques, humaines et financières des entreprises nigériennes (1 marché en 2 lots pour la construction des latrines publiques et 3 marchés de 4 lots pour celles dans les écoles) et des échanges approfondis ont été nécessaires, en amont et pendant les chantiers pour qu'elles répondent aux mieux à la commande publique. La Ville a également choisi de **confier la gestion des édicules publics à des opérateurs privés**.

## Zoom sur : Le contrat de gestion des édicules publics

Les gestionnaires des édicules recrutés dans le cadre du projet ont signé un **contrat de gestion libre** avec la Ville de Zinder pour une durée de 2 ans. Ce contrat prévoit que le gestionnaire exploite et entretienne l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance de 15 000F/mois à la Ville de Zinder. La Ville fixe les tarifs du service et garantit une assistance technique au contractant (formation, appui-conseil, supervision). Le gestionnaire emploie un/des gérants d'édicules pour entretenir les installations et collecter les recettes générées par l'activité. Il a à sa charge les salaires, les produits d'entretien, les frais d'électricité et d'eau, la vidange et les petites réparations. Une garantie de 100 000 F CFA a été versée par les gestionnaires à la Ville avant signature du contrat de mise en gérance.

Lors des échanges avec ces opérateurs, certains d'entre eux se sont plaints du coût de leur facture d'eau. Les édicules sont soumis au même tarif que les offices et commerce, soit 515 F CFA/m<sup>3</sup>. La Ville de Zinder est en discussion avec la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN) pour pouvoir bénéficier du tarif social pour ces édicules (soit 321 F CFA/m<sup>3</sup> pour des consommations entre 11 et 40m<sup>3</sup>).



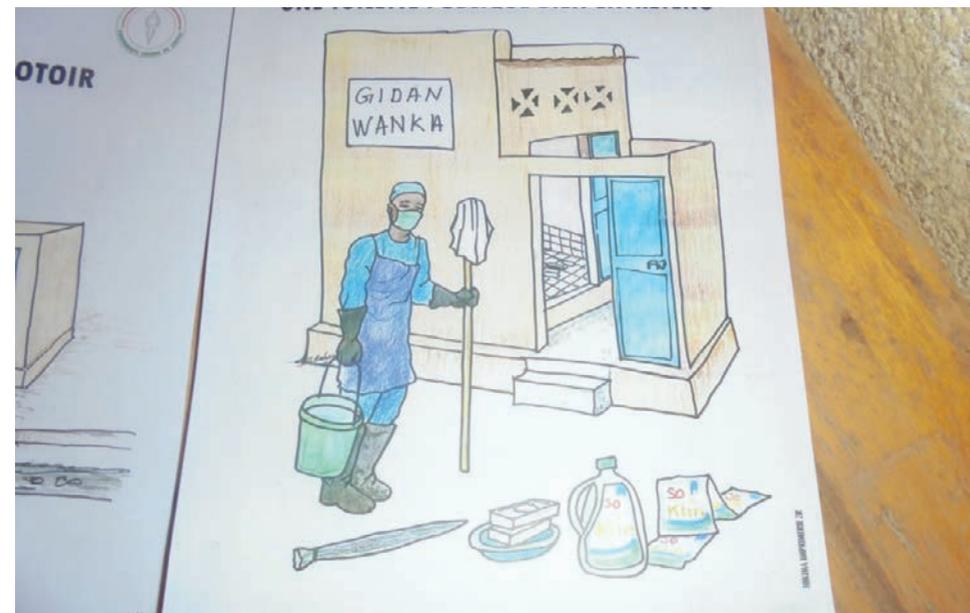
### Outils +

Modèle de contrat de gestion d'édicule public à Zinder



## Améliorer le service délivré par les opérateurs

Le projet a accompagné ces opérateurs pour qu'ils améliorent la qualité de leurs interventions auprès des populations.



Outils pédagogiques utilisés pour la formation des gestionnaires

## Proposer des formations spécifiques pour les opérateurs

Sur la base des réunions de concertation, il a été possible d'identifier les **compétences à renforcer** pour chacun des opérateurs. Des formations leur ont alors été proposées, animées par l'ONG RAIL-Niger : une session de 5 jours pour les vidangeurs et une session de 7 jours pour les maçons. Les opérateurs sélectionnés pour la gestion des édicules publics bénéficiaient également d'une formation, organisée en 2 sessions d'une semaine. Les formations ont porté sur les **enjeux sanitaires et environnementaux**, sur certains aspects **techniques**, mais aussi sur le **marketing et la gestion d'entreprise** ou bien encore sur la **vie associative** pour les aider dans leur démarche de structuration en Unions.

Alliant théorie et pratique, ces formations ont été élaborées pour **s'adapter aux mieux aux connaissances et pratiques de ces opérateurs**, utilisant des supports visuels, favorisant les échanges entre paires et la mise en pratique.



### Outils +

Scénarii pédagogiques de ces formations



Visite de suivi de chantier

## Accompagner au quotidien les opérateurs

Une simple session de formation n'est certainement pas suffisante pour améliorer durablement les pratiques des opérateurs. C'est pourquoi, dans chaque arrondissement de la Ville, les **agents d'hygiène**, affectés dans le cadre du projet, jouent un rôle primordial pour vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des édicules publics. Lors de visites régulières, ils peuvent identifier les éventuelles difficultés rencontrées par les opérateurs et les conseiller. Par ailleurs, les agents d'hygiène sont en contact permanent avec les populations pour les informer sur le service d'assainissement, les sensibiliser et enregistrer les problèmes signalés par les usagers. Véritables **interfaces entre les opérateurs privés, les usagers, et la Ville**, les agents

d'hygiène facilitent donc l'intervention des opérateurs privés tout en veillant à ce qu'ils délivrent un service satisfaisant aux Zinderois.

Enfin, **les échanges réguliers avec la Ville dans le cadre de ses relations contractuelles avec les opérateurs**, contribuent à les faire monter en compétences. C'est particulièrement vrai pour les entreprises recrutées sur les marchés de construction qui ont été accompagnées par les services de la Ville et ceux de la Direction de l'urbanisme lors des visites de suivi des chantiers pour qu'elles répondent au mieux aux exigences des prescriptions techniques des dossiers d'appels d'offres.

## Zoom sur : La sensibilisation continue dans les quartiers

Zinder et ses partenaires ont mis en place une stratégie de sensibilisation afin de toucher l'ensemble des populations de la ville. Complémentaires au renforcement des opérateurs privés, ces activités sont indispensables pour agir en profondeur sur la salubrité de la ville.

- Plusieurs **réunions publiques** menées par l'ONG SAPHTA ont été organisées par la Ville tout au long du projet pour présenter son action en faveur de l'assainissement. L'association s'est appuyée sur un groupe d'habitants composés de 2 représentants des femmes, 2 représentants des jeunes et associant les chefs de quartier, l'agent d'hygiène communal et les élus qui pourront relayer les messages de sensibilisation même après la fin du projet.
- Par ailleurs, la **radio locale** ANFANI a diffusé 144 messages/an sur 3 ans de sensibilisation sur l'assainissement sous forme de sketches basés sur des scènes de vie quotidienne. La communication a été renforcée par la diffusion de débats sur des radios locales lors desquels les habitants de la ville ont pu intervenir pour poser leurs questions et témoigner.
- **11 articles** portant sur des problématiques d'hygiène et d'assainissement ont également été publiés dans les journaux locaux.

Des actions de sensibilisation ont également été déployées dans les écoles de Zinder (elles sont présentées plus en détail dans le livret n°3).

Ces différentes approches et outils de sensibilisation ont contribué à diffuser des messages pour promouvoir les ouvrages d'assainissement aux normes, inciter les ménages à bien utiliser et entretenir leurs équipements, lutter contre la vidange sauvage. Cela a participé à une meilleure reconnaissance des opérateurs et facilite leur intervention auprès des ménages. La présence des agents d'hygiène dans chaque arrondissement permettra de poursuivre cette sensibilisation au-delà de la durée du projet.



Réunion publique dans les rues de Zinder



Émission de radio

## Zoom sur : L'étude sur le traitement et la valorisation des boues de vidange dans la ville de Zinder

Proposer un **service d'assainissement géré en toute sécurité**, suppose d'intervenir sur **toute la chaîne d'assainissement** : les boues de vidange doivent être évacuées et transportées par un système de vidange (manuel, motorisé ou mécanique) adéquat, qui permette d'isoler les produits de la vidange et d'éviter les contacts humains avec les excréta. Les opérateurs doivent porter pour cela une protection individuelle appropriée. Par ailleurs, le contenu des fosses doit être traité avant d'être déposé dans le milieu naturel ou valorisé. Pour cette raison, le projet ne s'est pas arrêté à la construction de latrines, mais s'est intéressé à la gestion des boues de vidange. Une première phase de l'étude a fait un **état des lieux exhaustif des pratiques actuelles en termes de collecte, évacuation et traitement des boues de vidanges à Zinder**. Plus spécifiquement elle a permis de :

- Analyser le **cadre légal**
- Évaluer le niveau d'**équipement des ménages** (voir tableau p.7)
- Évaluer la **quantité et la qualité des boues** des latrines produites au niveau des ménages et des lieux publics : en croisant les données bibliographiques et les données collectées auprès des vidangeurs, l'étude estime la quantité de boues produites à Zinder entre 128 000 et 148 000 m<sup>3</sup>/an.
- Connaître les **solutions de vidange** utilisées à Zinder : 82% des ménages enquêtés font recours aux vidangeurs manuels et dans 47% des cas les boues vidangées sont enfouies à la devanture des concessions. Plus de 60% des ménages dépensent une somme inférieure ou égale à 15 000 FCFA par an pour les opérations de vidange.
- Identifier les **lieux de dépotage actuels** : Trois sites ont été identifiés : Kanya au nord-ouest (très utilisé), Tabkin Tafassa, au nord-est (peu utilisé) et le dépotoir de la Tannerie (très utilisé), au sud le long de la RN1.
- Localiser des sites de **production des fumiers** et analyser la filière pour évaluer le potentiel de valorisation.

Sur cette base, la deuxième phase de l'étude propose les lignes directrices d'un **plan de gestion des boues de vidange**. Il prévoit de renforcer l'équipement et d'encadrer les interventions des opérateurs de vidange et de réaliser, au niveau du site actuel de dépotage de la Tannerie, une **station de traitement** utilisant le même procédé que celle de Niamey (station réalisée avec l'appui de la Banque mondiale et inaugurée en décembre 2018) permettant la valorisation agricole des boues : lits de séchage plantés. Ces choix prennent en compte la capacité du milieu récepteur, l'organisation actuelle de la vidange et la viabilité financière de la filière. Ainsi le projet a posé les bases d'un plan de gestion des boues de vidange dont la mise en œuvre contribuera à la réalisation du **Programme sectoriel eau, hygiène et assainissement (PROSEHA)**. En effet, le PROSEHA prévoit d'ici 2030 l'équipement des 10 communes urbaines en système de traitement et de valorisation des boues de vidange.



### Outils +

Rapport d'étude sur le traitement et la valorisation des boues de vidange dans la ville de Zinder

## Enseignements et perspectives : une dynamique positive pour la salubrité de la ville à poursuivre



Ces formations et ces échanges réguliers ont permis une prise de conscience par les opérateurs des bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement et contribuent ainsi à la prévention des risques sanitaires. Le projet a participé au renforcement de leurs compétences techniques et à leurs capacités à gérer une entreprise, à répondre à des appels d'offres et à proposer un service de qualité. À l'issue du projet, les opérateurs ont une connaissance plus claire du rôle de la Ville de Zinder dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement et ont compris comment ils peuvent travailler avec elle.

Quelques propositions ont été faites lors des ateliers de capitalisation pour maintenir cette dynamique :

- Maintenir des **espaces et des temps d'échange** entre la Ville et les opérateurs, notamment dans la perspective d'un potentiel projet de station de boues de vidange (voir à ce sujet l'encadré p.18)
- Poursuivre le **renforcement des opérateurs**, en particulier en matière d'entrepreneuriat pour qu'ils soient en capacité de développer une activité économique rentable et faciliter le financement de leur équipement (accès à des crédits).
- Réfléchir à la mise en place d'un **agrément** pour qu'ils puissent plus facilement répondre à des appels d'offres de la Ville.
- Poursuivre la **sensibilisation des ménages** pour inculquer un réel changement des comportements. La Ville pourra s'appuyer pour cela sur les leaders d'opinion et les chefs de quartiers, ainsi que sur les associations locales mobilisées pour animer les séances de sensibilisation.
- Améliorer la **gestion des ordures ménagères et la gestion des eaux pluviales** qui peuvent avoir un impact sur les interventions des opérateurs et sur l'état de salubrité global de la ville.

La stratégie d'hygiène et d'assainissement  
de la Ville de Zinder (Niger)

Livret  
capitalisation  
n°1

# Structuration et renforcement du secteur privé de l'assainissement

*La Mise en œuvre de la stratégie d'hygiène et d'assainissement de la Ville de Zinder illustre concrètement comment des partenaires de coopération peuvent accompagner les communes nigériennes pour assurer l'accès à tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et contribuer ainsi aux Objectif du développement durable (ODD).*

Ce livret de capitalisation analyse plus spécifiquement l'articulation entre l'action publique de la Ville de Zinder et les initiatives des opérateurs privés impliqués dans le secteur de l'assainissement pour délivrer un service d'assainissement de qualité aux Zinderois.

